

→ Les Référentiels du CR2PA



l'archi i

L'archivage managérial

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur :
www.cr2pa.fr



... et analyse

L'enjeu du « temps différé »

Comment convaincre, si le risque attaché à certains documents d'aujourd'hui ne sera mesuré que demain ou après-demain ?

La gestion du temps différé, de l'impact demain de ce qui a été fait hier, est bien le handicap majeur de l'acceptation d'un processus d'archivage, dans la logique d'une entreprise où dominant la pression de la concurrence et les prises de décision à effet immédiat. Il suffit pour s'en convaincre, d'observer les indicateurs de performance et de résultat d'une « business unit » ou d'un cadre dirigeant d'entreprise. Le très court terme prime toujours.

De même, l'accélération des fusions-acquisitions d'entreprises ne devrait laisser personne indifférent ; encore trop souvent la qualité documentaire de l'archivage est négligée, alors qu'elle constitue une prime d'assurance pour l'avenir. Une bombe à retardement pour ceux qui n'y prendraient garde !

Archivage et facteur humain

On néglige trop souvent le facteur humain dans cette affaire, alors qu'il représente une priorité. Car ce sont les hommes et les femmes qui ont le discernement nécessaire, dans le geste professionnel au quotidien, pour mesurer et apprécier à partir de règles et directives managériales les documents importants pour l'entreprise. Ce concept de facteur humain, largement développé pour toute activité à risque dans le monde de l'industrie et des services, est paradoxalement négligé en matière d'archivage. À croire que l'on se satisfait de voir l'archivage cantonné à sa dimension logistique (la gestion physique des masses d'archives accumulées), sans réfléchir à la qualité de ce qui est archivé. L'avenir de l'entreprise serait-il une non-priorité pour le dirigeant ? Pourquoi cette production documentaire universelle échapperait-elle au sacro saint principe d'être guidée par la qualité ?

L'urgence d'une prise de conscience du management

C'est la pérennité de l'entreprise qui est en cause. Il y a urgence à contenir ces risques documentaires croissants et souvent mal identifiés. Sensibiliser les collaborateurs, eux-mêmes coproducteurs et/ou acteurs de ces situations potentiellement dangereuses pour l'avenir, est une priorité du management. L'entreprise doit savoir dire ce qu'elle veut et l'exprimer en orchestrant cette prise de conscience collective. Elle doit conduire le changement des comportements vis-à-vis de l'archivage, comme elle sait le pratiquer dans les grands projets industriels qui jalonnent son développement. Il faut rappeler à tous qu'un document engageant n'appartient pas à son auteur, mais à l'entreprise qui en couvrira le risque durablement.

Les archives, la mémoire institutionnelle et la conduite du changement

« Au moment où les grandes entreprises peuvent être soumises à des restructurations, avec des conduites du changement parfois très difficiles dans le cadre de la mondialisation, le rôle de l'archive peut aussi être de raconter une histoire sur le long terme, de participer à la conduite du changement ; de montrer qu'elle n'est pas un sujet à part de la vie de l'entreprise mais qu'elle en est une dimension centrale. »

Emmanuel Hoog, président directeur général de l'INA, interview pour le CR2PA, septembre 2009

Gérer les connaissances pour l'innovation

Le produit est à l'intersection connaissance et marché. Si le marché vise une connaissance ancienne et qu'elle est oubliée... Il faut donc gérer l'expertise, gérer la connaissance dans le temps, celle qui est écrite ou celle qui est dans le cerveau. Comment récupérer ce qui est dans ma tête ? Qu'est-ce qui est à jeter ? Qu'est-ce qui est important ? Comment évaluer la valeur latente ?

Bruno Bernard, Docteur ès Sciences, L'Oréal Fellow, expert international du cheveu, rencontre du CR2PA, 8 mars 2012